



L'intelligence
au service des professionnels
de la valorisation organique

Pourquoi adhérer au RISPO ?

Acteur de l'économie circulaire, le RISPO est le **premier réseau interprofessionnel de France sur la valorisation des déchets organiques**.

Constitué en 1997 à l'initiative de l'Ademe et du conseil régional Rhône-Alpes sous la forme d'un groupe de travail régional sur les débouchés des composts et leur qualité (aspects agronomiques et innocuité), le Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques (RISPO) est la première Association des acteurs de la valorisation organique en France.

Réunissant exploitants publics comme privés, mais également les autres nombreux acteurs de la filière (ingénierie, laboratoires, équipementiers...), le RISPO a développé un **référentiel qualité pour les plateformes adhérentes**. Plus d'une vingtaine de sites de compostage de boues, d'ordures ménagères et de déchets végétaux est ainsi certifiée par l'association avec une auditrice indépendante.

Outre cette démarche d'assurance qualité, le RISPO organise régulièrement des **journées techniques** sur sites industriels, en France et à l'étranger, pour aborder l'ensemble des thématiques de la filière organique : réglementation, optimisation des procédés, déconditionnement, gestion des lixiviats et des odeurs, risque incendie, valorisation du biogaz et du biométhane, devenir du traitement des boues d'épuration et des ordures ménagères résiduelles, élevage d'insectes à partir de biodéchets, biochars...

Adhérer au RISPO c'est :

- Rejoindre le premier réseau interprofessionnel des acteurs de l'organique
- Partager les connaissances et les bonnes pratiques
- Œuvrer et militer pour le retour au sol des sous-produits organiques
- Bénéficier de l'accès aux archives de l'association

Retour sur 2025 :

Des Journées Techniques sur les risques en installations de compostage et de méthanisation, les PFAS dans le monde de l'organique, le projet Cometha du SYCTOM et du SIAAP, la dématérialisation des process en unités de compostage, un voyage d'études en Allemagne, des webinaires (certification, microplastiques)

Adhésion personne physique *(exclusivité étudiants, demandeurs d'emploi et retraités)*

Civilité : Madame Monsieur

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Statut : Etudiant Demandeur d'emploi Retraité

Adhésion personne morale

Nom ou Raison sociale :

SIRET : code APE :

Activité : Collectivité Association Fédération professionnelle
 Organisme de Recherche/Innovation Établissement d'Enseignement supérieur
 Exploitant => TMB/UVEOR Compostage ICPE Méthanisation ICPE
 Autre (préciser :)
 Bureau d'Études Fournisseur/fabricant de matériel Constructeur d'ouvrages
 Autre (préciser :)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel (correspondance facturation) :

Dernier chiffre d'affaires validé (k€) : Année concernée :

Nombre d'habitants si Collectivité :
 inférieur à 50 000 hab. entre 50 000 et 500 000 hab. supérieur à 500 000 hab.

Site web :

Représentant(s) de l'adhérent :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom : Nom :

Courriel :

Téléphone :

Fonction :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom : Nom :

Courriel :

Téléphone :

Fonction :



ADHÉSION 2026

	Tarif 2026 en € HT	Tarif 2026 en € TTC	Votre situation (case à cocher)
Personnes physiques			
Etudiants, demandeurs d'emploi et retraités	100,00 €	120,00 €	<input type="checkbox"/>
Personnes morales			
Enseignement supérieur	275,00 €	330,00 €	<input type="checkbox"/>
Association, fédération professionnelle	495,00 €	594,00 €	<input type="checkbox"/>
Collectivités ou EPCI			
Population inférieure à 50 000 hab.	275,00 €	330,00 €	<input type="checkbox"/>
Population comprise entre 50 000 hab. et 500 000 hab.	550,00 €	660,00 €	<input type="checkbox"/>
Population supérieure à 500 000 hab.	1 100,00 €	1 320,00 €	<input type="checkbox"/>
Entreprises			
CA Annuel < 50 000 €	110,00 €	132,00 €	<input type="checkbox"/>
CA Annuel compris entre 50 000 € et 500 000 €	275,00 €	330,00 €	<input type="checkbox"/>
CA Annuel compris entre 500 000 € et 1 000 000 €	550,00 €	660,00 €	<input type="checkbox"/>
CA Annuel compris entre 1 000 000 € et 100 millions €	1 100,00 €	1 320,00 €	<input type="checkbox"/>
CA Annuel supérieur à 100 millions €	2 000,00 €	2 400,00 €	<input type="checkbox"/>
Cotisation de soutien, additionnelle à la cotisation annuelle.			<input type="checkbox"/>

Cotisation annuelle totale	<i>HT</i>	<i>TTC</i>
-----------------------------------	-----------	------------

Fait à

le :

Signature :

Règlement :

par chèque (au nom du RISPO) à envoyer à : RISPO - 116 rue Pierre Dumond - 69290 Craponne

OU par virement (avec en référence : nom + ADH2026) sur le compte RISPO

IBAN : FR76 1027 8361 9300 0126 2540 245

OU par Carte Bleue via la [Page HelloAsso pour l'adhésion 2026](#)

NOTA BENE : si votre facture doit vous être transmise via CHORUS PRO, merci de nous communiquer les informations utiles (numéro d'engagement, SIRET, etc.) avec votre bulletin complété à l'adresse :

gael.canevet@rispo.org